

DEPARTEMENT DU CALVADOS

Mairie de

MONCEAUX EN BESSIN

14400

Tel: 02.31.21.96.43

Date de convocation : 12/01/2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 17 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle du Conseil de Monceaux en Bessin, sous la présidence de M. Gilles ISABELLE, Maire de Monceaux en Bessin.

Membres en exercices : 12

Présents : 06

Votants :

Etaient présents :

M. Michel BONNEAU, Mme Mylène LEBARBEY, Adjoint

Mme Elise BADER, M. Xavier GUILBERT, Mme Evelyne LELANDOIS, Conseillers.

Lesquels ne forment pas la majorité des membres en exercice et ne peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absent excusé :

M. Bertrand VIARD

M. Bruno OLIVE

M. Alain SOUHARD

Absents :

M. Gilles MALHERBE, Mme Aurélie TAILLEBOSQ M. Wilfried GORHY,

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Secrétaire de séance : Mylène LEBARBEY

Ordre du jour :

- I^o/ Finances avec le vote du Budget 2023, du CFU 2022, subventions...
- II^o/ Administratif (contrat de location, subvention)
- III^o/ Déclinaison de l'Intercommunalité et syndicats (Collectéa, seroc, ...)
- IV^o/ Questions diverses et tour de table

M. le Maire informe les Membres du Conseil présents que la séance ne peut être tenue puisqu'il constate l'absence de quorum.

Pour ce motif, il précise qu'il diffère ce conseil d'une semaine. Une convocation sera émise et contiendra le même ordre du jour.

Le Président de séance,
Le Maire,
Gilles ISABELLE

La Secrétaire de Séance,
Le Maire Adjoint,
Mylène LEBARBEY